

Master 2 droit processuel

Par **sybelle**, le **07/07/2012** à **10:39**

Bonjour à tous et toutes,

J'ai posé ma candidature auprès de deux facultés de droit en région parisienne afin de suivre un master 2 spécialisé dans le droit processuel (droit des contentieux).

Il s'agit de Paris XI, Sceaux (M2 droit processuel) et Paris V, Descartes (M2 droit des contentieux interne et international). Toutes deux ont accepté ma candidature mais il m'est difficile de faire un choix, même après avoir consulté les deux programmes d'étude.

Que me conseillez vous? Quelle est la mieux réputée des deux dans ce domaine?

Y aurait-il parmi vous des personnes ayant étudié au sein de ces facultés? le master en question?

Merci d'avance.